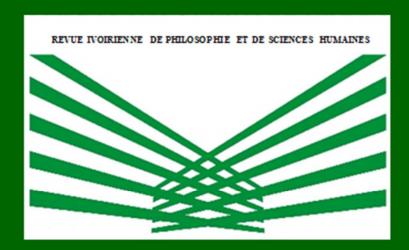
PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES













Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké, les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN: 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale: 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél: (+225) 01 03 01 08 85 (+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

 $\hbox{$E$-mail: administration@perspectivesphilosophiques.net}\\$

Site internet: https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN: 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.

Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA

Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa

Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa

Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA

Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal

Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA

Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA

Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou

Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA

Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OLIATTARA

Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA

Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa

Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA

Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal

Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA

Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA

Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou

Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : Dr Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Trésorier : Dr Kouadio Victorien EKPO, Maître de Conférences

Responsable de la diffusion : Dr Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Dr Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences

Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences

Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant

Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux
ALLOCUTIONS
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique
en Afrique,
 Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques et Afrique entre excentricités et espérances légitimes!, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation et Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapieu Romuald Icanor SANKO
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratic contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire),
Yogblo Armand GROGUHÉ323
16. Short Message Service (SMS): naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ

 Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation, Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote, Djakaridja YÉO421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique, 1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux, Masseniva TRAORÉ469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web, Kouassi Olivier SEY487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique, Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récuse dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, 1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?, Doforo Emmanuel SORO
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique, Amara SALIFOU
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence, Laurent GANKAMA
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun, Saidou ABOUBAKAR
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde,1. Soualo BAMBA 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épse ZAMBLÉ
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémo- éthiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE803

42. John Kyffy sur F <i>acebook</i> , construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosopher arendtien, Amoin Elise KOUADIO939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Waliyu KARIMU
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, Perspectives Philosophiques est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribuent à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparait comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Audelà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2: Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3: Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7: Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire

Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire

Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président: M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents:

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres:

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé

Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris

Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody

Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville

Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique

Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville

Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou

Prof. Jean Gobert TANOH, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville

Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou

Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey

Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Thiémelé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

M. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences

M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences

Dr Amidou KONE, Maître-Assistant

Dr PLEHIA Séa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre: Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable: Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant **Membre :** Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres:

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable: M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre: Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable: Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre: Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres:

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable: M. Jean Joël BAHI, Maître-Assistant

Membres:

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres:

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Avenon

Prof. YEO Nicolas

Prof. KOUASSI Marcel

Prof. KOUAKOU Antoine

Dr MC KOUASSI N'Goh

Dr MC DOSSO Faloukou

Dr MC DAGNOGO Baba

Dr MC KOUASSI Assanti

Dr MC PILLAH N. Privat

Dr MC KPANGUI Kouassi

Dr MC KOFFI Eric

Dr MC SILUE Fatogoma

Dr MC YOULDÉ Stéphane

Dr SÉKA Koko

Dr GALA Bi

Dr PALE Titi

Dr SALIFOU Amara

Dr SORO Jean

Dr SÉKA Chayé

Dr YAO Odilon

Dr NIANGORAN Adjo

Dr BAHI Jean-Noël (Maître de cérémonie)

Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy

Dr MC YOULDÉ Stéphane

Dr KONE A. Alassane

Dr ANGAMAN K. Mathieu

Dr AFFRO Jonasse

Dr SIALLOU Kouassi Hermann

Dr KOUA Guéi Simplice

Dr MOULO Kouassi Elisée

Dr KADIO Offo Elisée

Dr KACOU OI Kacou

Dr BOTTI Florence

Dr KOUASSI A. Madeleine

Dr KOUASSI Koffi

Dr GUI Désiré

Dr Gnagne Akpa Akpro

Dr SANOGO Assane

Dr TIENE Baboua

Dr SORO Torna

Dr SORO Doforo Emmanuel

COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités;

Chers étudiants;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « penser son temps en concept », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradient, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains fontils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les Fakes news tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyenorientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés:

À nos autorités :

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang:

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.
- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.
- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention!

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignantchercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel». Les évènements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier »?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet évènement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

SHORT MESSAGE SERVICE (SMS): NAISSANCE D'UNE NOUVELLE FORME D'ÉCRITURE

Kouassi KPANGUI

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire) kouassikpangui@gmail.com

Résumé:

Le Short Message Service appelé texto est une nouvelle forme de communication écrite faite à l'aide du clavier d'un ordinateur ou à partir d'un téléphone portable. Cette option est disponible sur tous les téléphones portables ou sur tout autre appareil de communication muni d'un clavier ou des touches alphanumériques. L'écriture SMS permet de rendre d'énormes services à la population. Elle suscite également une nouvelle forme d'écriture qui dénote de l'ingéniosité de ses usagers. Le constat général qui se dégage est que les SMS concourent à l'essor de la communication. Désormais, on peut transmettre des messages en quelques mots pour ne pas dire en quelques lettres, et en une fraction de seconde. Outrepassant la plupart du temps les règles de l'écriture traditionnelle, cette nouvelle forme d'écriture surprend par sa créativité. Elle laisse place à une nouvelle forme de communication qui en observant pas les règles de la grammaire traditionnelle a, tout de même, un brin de créativité et d'ingéniosité. Elle suscite la curiosité. Elle mérite même qu'on y jette un coup d'œil.

Mots clés : Créativité, Écriture texto, Ingéniosité, Naissance, Service, Short Message.

Abstract:

The Short Message Service called texting is a new form of written communication made using a computer keyboard or from a mobile phone. This option is available on all mobile phones or any other communication device equipped with a keyboard or alphanumeric keys. SMS writing makes it possible to provide enormous services to the population. It also gives rise to a new form of writing which demonstrates the ingenuity of its users. The general observation that emerges is that SMS contributes to the growth of communication. From now on, we can transmit messages in a few words, if not a few letters, and in a fraction of a second. Most of the time going beyond the

rules of traditional writing, this new form of writing surprises with its creativity. It leaves room for a new form of communication which, while not observing the rules of traditional grammar, still has a touch of creativity and ingenuity. It arouses curiosity. It's even worth taking a look at.

Keywords : Creativity, Text writing, Ingenuity, Birth, Service, Short Message.

Introduction

Le Short Message Service ou SMS, option disponible sur tous les téléphones portables, est une méthode de communication qui permet aux détenteurs d'un téléphone portable ou de tout autre appareil de communication muni d'un clavier ou des touches alphanumériques d'envoyer rapidement des messages courts à leurs interlocuteurs. C'est ce style de communication qui est en vogue de nos jours. On parle même de syndrome SMS. Ce nouveau moyen de communication a un vocabulaire propre à ses utilisateurs qui relève du génie et de l'ingéniosité de ceux-ci. La remarque; nombre de personnes reprouvent et condamnent l'écriture texto parce qu'elles estiment que celle-ci est nuisible à la maîtrise des édits grammaticaux de la langue française. Tout cela nous amène aux interrogations suivantes : Quel est le mode de fonctionnement de cette nouvelle forme d'écriture? D'où vient le caractère ingénieux de cette nouvelle forme d'écriture et de ce nouveau mode de communication ? La méthodologie s'appuie sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain. Nos sources se présentent sous deux formes : écrite et orale. Nous nous fonderons sur la méthode descriptive analytique en nous inspirant surtout de la théorie structurale.

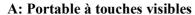
1. Quelques types de claviers alphanumériques de portables et d'ordinateurs

Les touches de téléphones portables et les claviers d'ordinateurs varient d'un pays à l'autre. Ils sont également fonction des langues parlées dans les différents pays du monde entier. Ainsi, on a des claviers dont les chiffres et les lettres sont en arabe, en grec, en chinois, en japonais, en hébreu et, désormais, dans certaines de nos langues endogènes, en l'occurrence le baoulé et le dioula. Aussi avons-nous les portables munis de touches alphanumériques ci-après.

1.1. Portables munis de touches alphanumériques

Parus en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire à partir des années 90, les premiers portables étaient munis d'un écran et d'une surface où figurent des touches sur lesquelles sont écrits des lettres et des chiffres. D'autres signes et symboles propres au monde de la communication y figuraient également. On pouvait donc y voir « #, *, %, @ » pour ne citer que ceux-là. Les téléphones portables, à l'instar des fixes, sont des appareils de communication initialement conçus pour transmettre la voix humaine et pouvoir communiquer à distance. A cette première option va s'ajouter une seconde, celle de pouvoir échanger des messages écrits entre interlocuteurs. Et c'est qui a engendré la naissance des SMS. Les téléphones mobiles, téléphones portables ou téléphones cellulaires sont des appareils électroniques de télécommunication portatifs offrant une fonction de téléphonie mobile et pouvant être utilisés sur de grandes distances sous réserve d'une couverture réseau. Certains de ces appareils se présentent comme suit :







B: Portable à touches cachées



C: Portable à clapet

D : Portable avec écran tactile dit de nouvelle génération

1.2. Claviers alphanumériques d'ordinateurs

Les claviers des ordinateurs diffèrent les uns des autres selon les types d'alphabet dont ils sont dotés. Cette configuration se laisse aisément apercevoir sur un clavier où les écritures sont de l'alphabet russe, par exemple.



Un exemple de clavier avec l'alphabet russe

On distingue deux grandes familles de claviers avec l'alphabet que nous connaissons : les claviers « QWERTY », à l'exemple des claviers anglo-saxons et néerlandais, et les claviers « AZERTY » au nombre desquels on compte les claviers francophones.

3 2	1 &	т I г	2 § @	: و	3 #	4		5 (9	6 § ^	7 è		8 !	9 Ç	{	0 à	})	· [-	Bac	
Tab 🖶	-	Α		Z	ľ	E	R		Т	Y		U		ı	0		Р		[* \$]	Enter
Caps Lo	ck	Q		s		D	F		G		Н	J		Κ	ı	-	М	%		£,	
Shift 公	> <	٠. ا	W	7	X	1	С	٧		В	1	N	?		;	[:		+ = ~	Sh 습		
Ctrl		Win Key	,	Alt												Alt G	ir	Win		Menu	Ctrl

Un exemple de clavier « AZERTY » dit Azerty belge

Les claviers Azerty varient de certains pays à d'autres. Le clavier belge francophone n'est pas l'identique du clavier français : Il y a quelques nuances au niveau de certains caractères spéciaux et de signes. L'Azerty représenté cidessus est un Azerty belge. Celui qui est ci-dessous est dit français.



Un exemple de clavier « AZERTY » dit Azerty français

2. Une nouvelle écriture est née

Nous assistons de plus en plus à l'émergence d'une nouvelle variété du français écrit, dont les objectifs évoluent vers une écriture immédiate, plus libre, et affranchie des normes orthographiques traditionnelles. Cette nouvelle écriture appelée aussi « texto » paraît « plus accessible, car liée à un moindre contrôle ; plus affective par l'expression des sentiments, des émotions, de la corporéité du langage, plus inventive (par l'invention de néographies, de jeu de mots et de signes) et plus socialisante (par la dominance de la fonction phatique liée à la multiplication des messages et au partage de codes communs) » (J. David, H. Goncalves, 2007, p. 46).

Des millions d'internautes ivoiriens échangent quotidiennement des messages. On voit donc transiter des milliers de courriels chaque jour entre les adeptes ivoiriens de ce nouveau mode de communication. Les écritures textos connaissent désormais un succès considérable en terre éburnéenne. Les SMS occupent désormais une part essentielle de la communication numérique. De milliers de minimessages échangés par texto à longueur de journée montrent que l'engouement va croissant. En quelques années, ces courts messages électroniques ont conquis la majorité des propriétaires de téléphones mobiles. La presque totalité des Ivoiriens en possèdent et se trouvent donc potentiellement émetteur ou récepteur de SMS.

Comme toute écriture, le SMS possède ses propres codes. Il existe aujourd'hui des dictionnaires de SMS. Aussi trouve-t-on quelques-uns aux adresses électroniques *infra* :

https://www.google.com/search?sca_esv=585061002&sxsrf=AM9HkKlJS8 ycIBX1YcZ04KvOMcGQPL408g%3A1700831787510&q=Dictionnaires+SMS&o q=Dictionnaires+SMS&aqs=heirloom-srp..015 (mis en ligne le 22.11.2014, consulté le 10.02.2023).

https://www.dictionnaire-sms.com/ (mis en ligne le 22.11.2014, consulté le 10.02.2023).

<u>https://www.internetmatters.org/fr/resources/text-dictionary/</u> (mis en ligne le 22.11.2014, consulté le 10.02.2023).

Le premier terme (https://www.dictionnaire-sms.com, consulté le 10.02.2023) (car, ici, on ne peut parler de mot en tant que tel) qu'on trouve est « Ab1to », le deuxième terme est « @2m1 », le troisième « @l'1di ». Voici la signification de ces termes propres aux SMS:

Ав1то	équivaut à	À BIENTÔT
@2M1	équivaut à	À DEMAIN
@L'1DI	équivaut à	À LUNDI

Comme l'on peut le constater, la particularité de ce dictionnaire des SMS réside dans le fait que les mots ne sont pas isolés les uns des autres comme dans les dictionnaires que l'on a l'habitude de consulter. On a plutôt affaire à des locutions toutes faites, à des séquences de phrases, dans lesquelles les phonèmes sont représentés par des lettres ou des chiffres. Aussi avons-nous les grands classiques suivants :

A plus tard	@+	C'est	С
A demain	a2m1	C'est-à-dire	Cad
As soon as possible	Asap	See you	CU
Bonjour	Bjr	D'accord	Dak
J'ai	G	Je t'aime	JTM
Cadeau	Kdo	Qu'est-ce que tu crois ?	Kestu X
Quoi de neuf	Koi 2 9	Catastrophe	Kta
Mort de rire	MDR / lol	Merci	mr6
Énervé	NRV	Occupé	OQP
Excuse-moi	SQZ	Tu es	T

Tableau sommaire de l'écriture SMS

Tout ceci nous amène à l'interrogation suivante : Comment écrit-on les SMS ?

2.1. Mode de fonctionnement des SMS : Le fonctionnement global des graphies dans l'écriture texto

Le texte des SMS est très particulier. L'orthographe est variable ; la frontière des mots adaptable (liaisons, segmentation absente ou abusive). A l'inverse donc de la communication écrite habituelle, qui recouvre tout ce qui se transmet sur papier, l'écriture utilisée pour envoyer des SMS présente les attributs d'un codage aux propriétés et formes multiples. Cette nouvelle forme d'écriture puise dans des domaines divers. Elle combine l'utile et le ludique. Ces messages courts reposent sur

des créations spécifiquement graphico-scripturales tout aussi variées (phonétisation de graphies, valeur épellative ou phonosyllabique de certaines lettres et chiffres, inscription de pictogrammes ou de signes de ponctuation plus ou moins détournés), sans oublier les inépuisables smileys (ou émoticons) hérités des courriels, « chats », blogs... et autres écrits diffusés sur Internet. L'objectif majeur est dans cette perspective de tenter de pallier l'absence d'information gestuelle et prosodique, que la ponctuation du français ne parvient guère à restituer. Ce code hybride associant des signes tantôt alphabétiques tantôt numériques s'applique indistinctement à des mots tantôt alphabétiques tantôt numériques s'applique indistinctement à des mots français ou anglais et constitue ce que Jacques Anis (2001) a identifié comme un « melting-script » (J. David, H. Goncalves, 2007, p. 41).

À la question de savoir si les SMS constituent un danger pour l'orthographe, Les chercheurs répondent « par la négative et affirment même que les textos sont une nouvelle occasion de pratiquer l'écrit » (S. Assoun, 2014, p. 1). L'objectif ultime de la démonstration infra est de passer en revue les principaux procédés utilisés pour cette forme d'écriture. Cette section de notre article permettra donc de décrire les différents phénomènes graphiques constatés dans l'écriture des SMS. Le langage texto est un langage qui s'apprend. L'écriture électronique possède donc son propre « codage (ortho) graphique » (J. David, H. Goncalves, 2007, p. 44) selon les termes de Jacques David et Harmony Goncalves. Et comme le souligne Laurent Cohen, « le nombre de textismes mesurés augmente au cours de l'année, ce qui signifie qu'il y a une acquisition progressive qui se fait, ce n'est pas juste une solution de facilité » (S. Assoun, 2014, p. 2). La chercheuse Josie Bernicot renchérit en affirmant que « le langage contracté des SMS est [même] devenu « une convention d'écriture » » (J. David, H. Goncalves, 2007, p. 44). La première compétence qu'il faut acquérir dans l'apprentissage de «l'orthographe » du cyberlangage est de

savoir écrire sinon transcrire les petits sons que l'on entend, explique Laurent Cohen, neurologue et chercheur à l'ICM (Institut du cerveau et de la moelle épinière). « Quand on écrit un texto, on pratique justement de l'écriture phonétique et on cherche à retranscrire les sons de la façon la plus simple possible » (S. Assoun, 2014, p. 2), poursuit-il.

Sur les touches d'un téléphone portable, sont écrits des lettres et des chiffres. Pour un ordinateur, les lettres et les chiffres sont séparées, sauf sur certaines touches situées sur la partie supérieure du clavier comme le montrent d'ailleurs les illustrations des pages 3, 4, 5 et 6. Les lettres se trouvent donc à la partie centrale de l'ordinateur. Quant aux chiffres, ils sont souvent situés à droite et/ou en haut, selon les types d'ordinateurs. Écrire un texto, c'est retranscrire les sons de la façon la plus simple possible. L'écriture des SMS se résume en l'utilisation d'un langage phonétique des plus courts.

L'écriture SMS est constituée de procédés, d'inventions, de principes de codage. Un nouveau lexique écrit se constitue par la combinaison de plusieurs procédés extrêmement variables et parfois instables. On a d'une part les réductions graphiques. Elles concernent soit un abrègement, une simplification du nombre de caractères, soit une sélection de graphies supposées plus proches de la phonologie. Le langage SMS modifie les caractéristiques orthographiques ou grammaticales de la langue afin de réduire le nombre de caractères saisis, la longueur du message, et accélérer la saisie sur le clavier numérique d'un téléphone portable. Pour gagner du temps et dépenser moins, les jeunes ont, petit à petit, pris l'initiative de raccourcir les mots français pour ainsi économiser des caractères et ainsi écrire le maximum de SMS. Aussi distingue-t-on les occurrences suivantes :

2.1.1. Réduction du phonogramme

La réduction du phonogramme se réalise dans les cas suivants :

« qu » dans « ki, ke, koi, kan, kel » (pour « qui, que, quoi, quand, quel [le] »)...

2.1.2. Substitution

Dans les SMS, on substitue « k » à « c », et « z » à « s ». Cela qui provoque un effet de phonétisme. Aussi aura-t-on ce qui suit :

- (1) comme pour « kom ».
- (2) bise(s) pour « biz ».

2.1.3. Chute des « e » instables

Dans l'écriture texto les « e » atones appelés aussi « e » instables situés à la fin d'un certain nombre de mots disparaissent. Cela s'aperçoit à travers les occurrences *infra* :

dir (dire), grav (grave), vit (vite).

2.1.4. Omission des morphogrammes et mutogrammes en finale de mot

À l'instar des « e » instables, les consonnes qui terminent la plupart des mots français disparaissent dans les écritures SMS. Les cas récurrents et représentatifs sont les suivants :

2.1.5. Simplification des digrammes et trigrammes

Le langage SMS procède aussi par simplification d'un certain nombre de syllabes que nous rangeons sous l'appellation de digrammes et trigrammes. Avec les digrammes la simplification porte sur deux items ; dans le cas des trigrammes, il y en a trois. Les digrammes sont donc perceptibles à travers « vrè » (vrai). Quant aux trigrammes, on les rencontre dans « bo » (beau), «fo » (faux), « jamè » (jamais), « forfè » (forfait).

2.1.6. Suppression ou simplification de la morphographie verbale

L'écriture SMS se fait également par la suppression de certains éléments caractéristiques des verbes que la grammaire française a coutume d'appeler morphèmes grammaticaux ; le morphème grammatical se définissant comme « l'unité grammaticale de première articulation qui se combine aux lexèmes suivant les règles de la morphologie » (Dictionnaire universel, 2002, p. 798). Cette réalité grammaticale s'aperçoit dans les occurrences ci-après :

- (1) « pe » pour « peux » dans « je, tu peux », voire « il peut ».
- (2) « ve » pour « veux » dans « je, tu veux », voire « il veut ».
- (3) « è » pour « es » dans « tu es », voire « il est ».

2.1.7. Transformation et déconstruction de phonogrammes

Le textisme SMS est aussi réalisé à partir d'un certain nombre de transformations et de déconstructions des phonogrammes, c'est-à-dire les caractères écrits qui, contrairement aux morphogrammes, idéogrammes et logogrammes, sont les transcriptions arbitraires des sons. Cela est perceptible à travers les constructions suivantes :

- (1) « moa » ou « mwa » est utilisé au lieu et place du pronom personnel tonique de la premier personne du singulier « moi ».
- (2) « twa » est mis pour le pronom personnel tonique de la deuxième personne du singulier « toi ».

2.1.8. Réduction phonographique

Le cyberlangage se caractérise, en outre, par l'effacement phonique avec compactage d'éléments dans des séquences : mots ou phrases. Ce procédé dissout les segments de mots et évoque le mot ou le segment phonique. C'est ce qui justifie les constructions suivantes dans les SMS :

- (1) « keske » pour « qu'est-ce que »
- (2) « mapelé » pour « m'appeler » dans « il m'a appelé »

En un mot, nous disons que les rédacteurs des SMS recourent à des combinaisons successives de procédés pour des mots plus longs, voire des « phrases ». L'exemple ci-après est loin de trahir nos propos.

(3) « Ok pr 14 h 30 2 tte manièr on se voi 2m1 mat1 ta fai le devoir moa jsui à la pis biz a++. »

La phrase n° 1 peut se traduire en français normatif de la façon suivante : « Ok pour 14 h 30. De toute manière, on se voit demain matin. Tu as fait le devoir ? Moi, je suis à la maison. Bisou. A plus (tard).

La concaténation d'éléments et de divers procédés permet ainsi de générer des constructions comme celles qui suivent :

(4) Salut, comment ça va. = Slt komensava

(5) Veux-tu aller au cinéma demain. = Vtu alé o 6néma 2m1

(6) Qu'est-ce que le professeur a dit ? = Keske le prof a di ?

(7) A lundi, je suis pressé. = Al1di, j suis preC

(8) Il y a du travail pour demain. = Ia du taf pr dm1

(9) Bonjour, comment ça va ? = Bjr komen ca va

(10) Tu es où ? Je t'attends en bas de chez toi! Descends rapidement! = Tou jtatan en ba, D100 vite

(11) Tu es énervé? = T nrv

(12) J'étais au cinéma. = GT o ciné

(13) J'espère que tu seras d'accord avec moi. = GspR ke tu sra dak avc moi

La dernière phrase nous laisse pantois :

(14) Le langage SMS nè vrémen pa bo, il gache notre bel langue, le francè.

Il sécri grace à la fonétic dé mo san fèr atention à leur ortografe réel!!!

Équivaut à



Le langage SMS n'est vraiment pas beau. Il gâche notre belle langue, le français. Il s'écrit grâce à la phonétique des mots sans faire attention à leur orthographe réelle!

Avouons! Ces trouvailles ne sont-elles pas géniales?

3. Les métaplasmes par suppression présents dans les SMS

Puisque nous examinons des unités lexicales, il convient de préciser, ici, que la suppression ne peut être que partielle. Nous nous focaliserons sur trois cas : l'aphérèse, l'apocope, la syncope.

3.1. L'aphérèse

L'aphérèse se compte au nombre des métaplasmes par suppression. Ici, la suppression est localisée au début du mot. Dans les SMS, l'aphérèse s'applique aussi bien aux morphèmes qu'à un certain nombre d'expressions et de locutions. On a ainsi ce qui suit dans les SMS :

(1) coco pour noix de coco

(2) compteur pour taxi à compteur

(3) le primaire pour l'école primaire

3.2. L'apocope

L'apocope se classe aussi parmi les métaplasmes par suppression. Elle se définit comme la chute d'un ou de plusieurs sons, d'une ou de plusieurs syllabes à la fin d'un mot. La suppression a lieu donc à la fin du mot. Nombre d'internautes écrivent donc :

- « beau » au lieu et place de « beau-père » ou « beau-frère », et
- « belle » pour désigner la « belle-mère » ou la « belle-sœur ».

Les exemples *infra* indiquent davantage l'ampleur de ce phénomène linguistique chez les internautes ivoiriens. Les morphèmes en SMS sont à gauche, leurs formes en français normatif, à droite.

```
(1) « bri » pour « brigand »
```

A l'instar de l'aphérèse, l'apocope s'applique aussi bien aux morphèmes qu'à certaines expressions et locutions de la langue française usitées en Côte d'Ivoire. Les exemples qui suivent sont loin d'infirmer nos propos :

(1) à plus tard
$$\rightarrow$$
 à plus

(2) coca-cola
$$\rightarrow$$
 coca

(3) charbon de bois
$$\rightarrow$$
 charbon

(4) la première Chaîne de la Télévision ivoirienne → la première

(5) prêt-à-porter
$$\rightarrow$$
 prêt-à

(6) terminus de bus \rightarrow terminus

3.3. La syncope

La syncope est l'une des formes de métaplasme par suppression. Avec elle, la suppression a lieu à l'intérieur du mot. Les adeptes des SMS ne s'en privent pas. Ils écrivent donc ce qui suit :

Yakro [jakro] pour désigner « Yamoussoukro » [jamusokro]

4. Les réductions et transformations avec variantes phonétiques

Elles correspondent à des déformations de la langue standard, dans sa forme orale mais aussi écrite. Aussi constate-t-on les occurrences suivantes :

4.1. Écrasements phonétiques et squelettes consonantiques

L'écrasement phonétique se réalise dans la séquence suivante :

(1) gsè (je sais).

Les squelettes consonantiques sont beaucoup prisés par les adeptes des SMS, car les consonnes écrites possèdent une valeur informative plus forte que celle des voyelles. Les exemples les plus pertinents sont :

(2) tt (tout), ds (dans), tjs (toujours), lgtps (longtemps)

4.2. Syllabogrammes et rébus à transfert

Dans ces deux types de procédés, les lettres et les chiffres sont utilisés pour leur valeur épellative ou phonosyllabique. Les cas les plus pertinents sont :

l (elle), c (c'est, sait (s), ou encore s'est), d (des), g (j'ai), 1 (un), 2 (de),8 (ui), k(ka), k7 (cassette), kko(cacao), oqp (occupé),Ces procédés ne tiennent pas souvent compte des frontières de mots, Les exemples *infra* le démontrent de façon éloquente:

- (1) « 2m1 » (demain),
- (2) « koi 2 9 » (quoi de neuf),
- (3) « C bi1 » (c'est bien)

L'ampleur de ce phénomène linguistique est telle que les chaînes de télévision, et non les moindres, s'en servent. Ainsi, CANAL+ SPORTS3 (dimanche, 12 novembre 2017) pouvait-il écrire ce qui suit :

(4) « Le k Benzema »

4.3. Logogrammes et paralogogrammes

Les Logogrammes et paralogogrammes sont généralement des signes-mots ou des séquences de signes-mots. Ainsi avons-nous comme exemples :

les logogrammes stricto sensu comme 1 (un), 2 (deux), + (plus), et les mots réduits à l'initial, j (je), p (peux).

4.4. Les acronymes

On appelle acronyme un terme technique qui désigne un mot constitué à l'origine des initiales d'autres mots. Dans les SMS, on utilise les acronymes pour remplacer un syntagme ou une expression figée, une énumération standardisée, ou même un énoncé complet. Ces cas-ci se présentent :

lol (laughing out loud), asv (âge, sexe, ville), avs (à votre service), ras (rien à signaler) ou encore mdr (mort de rire).

4.5. Étirements graphiques

Le procédé consiste à prolonger ou à répéter, sans aucune limite théorique un segment du mot ou de la phrase : Soit ce qui suit :

- (1) Ameeeeennnnnnn,
- (2) loll1111111
- (3) g taiiiiiiiiime

4.6. Redoublement segmental

Le prolongement ou la répétition peut être uniquement focalisé sur la voyelle finale d'un morphème. Cette opération aboutit à une insistance. Nous en trouvons une illustration dans les exemples ci-dessous :

4.7. Abréviation et verlan

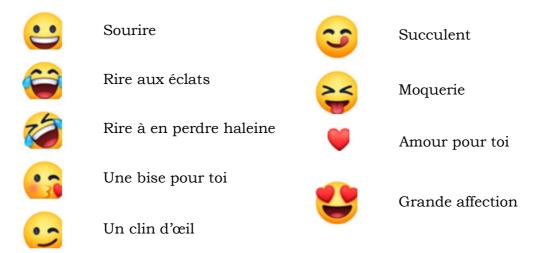
L'abréviation est un procédé morphologique qui permet de raccourcir un mot pour gagner du temps et de la place. Dans les SMS des Ivoiriens, on voit ce procédé s'amalgamer avec le verlan, autre procédé linguistique d'origine française consistant en l'inversion des syllabes d'un mot. On note ce phénomène linguistique dans « Poy » qui dérive de « Yopougon ». Aussi aura-t-on l'exemple c- dessous :

« Ramsus, l'enfant de Poy »

L'écriture SMS se combine souvent avec les smileys. « Un smiley (de l'anglais smiley, « sourire »), une frimousse, utilisé en français correct et admis à l'Académie française ou une binette, est un dessin extrêmement stylisé de visage souriant coloré en jaune, exprimant l'amitié. Le terme est couramment employé pour désigner d'autres visages » → Cette flèche signifie « donne ». (https://fr.wikipedia.org/wiki/Smiley)

On parle aussi d'émoticône. « *Une émoticône est une courte figuration symbolique* d'une émotion, d'un état d'esprit » (https://fr.wikipedia.org/wiki/Smiley).

Voici, en guise d'illustration, quelques smileys et leurs acceptions :



Les exemples avec insertion de smileys à travers des SMS sont pléthoriques sur les réseaux sociaux dont l'un des plus en vue est Facebook. En voici quelques-uns :

(1) « Feu 6666666666999999999 4 4 4 4 x »

Plusieurs sentiments s'embrassent à travers ces représentations. La puissance et la force sont exprimées à travers les signes « 🍪 🗳 ». Le danger et l'étonnement par « 😂 🖼 ».

Les smileys « » « » « » « » « » » « » renvoient successivement à « la joie », à « la surprise », à « mort de rire (lol) » et à « la sympathie ».

(2) « Drame •• •• ». Ici, la situation est tellement catastrophique (drame) que seules des images peuvent l'exprimer. L'auteur amplifie cela en triplant l'émoticône incarnant l'effarement total, notamment •• ».

Conclusion

L'écriture texto est en train de nous envahir. Le langage dit « des jeunes » est devenu un dialecte commun. Le fameux langage des textos est devenu une écriture à part entière. Elle possède ses procédés spécifiques. De façon générale, l'écriture SMS ne répond pas aux normes d'orthographe française classique. Le langage SMS modifie les caractéristiques orthographiques ou grammaticales de

la langue. Avec les SMS, le lexique écrit s'élabore selon une orthographe certes détournée de ses normes habituelles, mais selon une orthographe toujours respectueuse de normes et possède indubitablement les mêmes fonctions de conventionalité et de lisibilité inhérentes à toute communication écrite. Il y a donc lieu de ne plus condamner systématiquement les mots SMS. De par son contenu et sa rapidité, l'écriture électronique surclasse presque tous les autres moyens de communications. Elle permet non seulement de sauvegarder la confidence, l'intimité et les secrets, mais elle coûte moins cher. Les populations et particulièrement les jeunes ne s'en privent pas.

En somme, « la communication électronique engage ses usagers dans un équilibre souvent relatif entre désir d'invention individuelle et respect de normes de communication partagées au sein d'une collectivité à géométrie variable » (J. David et H. Goncalves, 2007, p.42). Elle laisse libre court au génie créateur à ceux qui s'y adonnent. Le dialecte SMS se présente d'abord et avant tout comme une recréation mais aussi et surtout comme une invention de la part des texteurs. Mais, avant de terminer, posons-nous la question suivante : L'écriture texto ne peut-elle pas être utilisée pour une facilité de prise de notes ?

Références bibliographiques

ANDRIEUX-REIX Nelly, BRANCA-ROSOFF Sonia, PUECH Christian (éd.), 2004, « Écritures abrégées : notes, notules, messages, codes... », Bibliothèque de faits de Langue, Gap, Paris, Ophrys, 250 p.

ANIS Jacques, 2003, « Communication électronique scripturale et formes langagières », in *Actes des Quatrièmes Rencontres Réseaux Humains / Réseaux Technologiques*, Poitiers, 31 mai et 1er juin 2002. Documents, Actes et Rapports pour l'Éducation, CNDP, p. 57-70, in http://edel.univ-poitiers.fr/rhrt/document547.php, consulté le 14.11. 2017.

ANIS Jacques, MartyNicole (éds.), 2000, Lecture-Écriture et Nouvelles Technologies, Paris, Canopé-CNDP, 133 p.

ANIS Jacques (dir.), 2001, Parlez-vous texto?, Paris, Le Cherche Midi, 111 p.

ASSOUN Simon, 2014, *Le Langage SMS est-il un danger pour l'orthographe* ?,https://www.sciencesetavenir.fr/sante/le-langage-sms-est-il-un-danger-pour-l-orthographe_27185, consulté le 18.07.2023.

ATALA, 2004, *Le Traitement automatique des nouvelles formes de communication écrite (email, forums, chats, SMS, etc.),* Journée de l'ATALA du 5 juin 2005, in http://up.univ-mrs.fr/~veronis/je-nfce/resumes.html, consulté le 15.11.2017.

BERTUCCI Marie-Madeleine, David Jacques (dir.), 2003, « Les Langues des élèves », in *Le français aujourd'hui*, N°143, Cairn.info, p. 3-8.

DAVID Jacques, HARMONY Goncalves, « L'Écriture électronique, une menace la maîtrise de la langue ? », in *Le français aujourd'hui, Enseignement de la langue : crise,tension ?*, in *Cairn.info*, 2007, N°156, p. 39-47.

DAVID Jacques, 2003a, « Les procédures orthographiques dans les productions écrites des jeunes enfants », in *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXIX-1, Québec, érudit : www.erudit.org, p.137-158.

<u>https://www.readcube.com/articles/10.7202%2F009495ar</u>, consulté le 15.02.2023.

DAVID Jacques, 2003b, « Linguistique génétique et acquisition de l'écriture », *Faits de langue*, *La Lettre de l'AIRDF* n°22, Paris, Persée, p. 37-45. https://www.persee.fr/doc/airdf_1776-7784_2004_num_34_1_1598_t1_0040_0000_2, consulté le 15.02.2023.

Dictionnaire français (en ligne): Que signifie « tof » ?, in http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/tof/, mise en ligne: 1 janvier 2021, consulté le lundi 13.11.2017.

Dictionnaire universel, 2002, 4e éd. Hachette/EDICEF, Vanves, 1555 p.

FAIRON Cédrick, KLEIN Jean René, PAUMIER Sébastien, 2006, Étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête « Faites don de vos sms à la science ». Louvain-la-Neuve, Coll. Cahiers du CENTAL, Presses universitaires de Louvain, 2006, 136 p.

FAIRON Cédrick, KLEIN J., PAUMIER S., 2006b, *Le Corpus SMS pour la science. Base de données de 30.000 SMS et logiciels de consultation*, CD-Rom, *Cahiers du Cental* 3/2, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 8 p.

FAIRON Cédrick, KLEIN Jean René, PAUMIER Sébastien, 2006, « Le Langage SMS : révélateur d'1compétence », in Les cahiers du CENTRAL, Université catholique de Louvain, Louvain, Louvain-la-Neuve (Belgique), p. 1-9.

https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/272, consulté le15.02.2023.

FAIRON Cédrick, Sébastien Paumier, 2007, Un corpus de SMS est-il un corpus comme les autres ?, Université catholique de Louvain, Université de

Marne-la-Vallée, 26^e Conférence sur Lexies et Grammaire, Bonifacio, 2-6 octobre 2007, 8 p.

GAGNÉ Gilles,1980, « Pédagogie de la langue ou pédagogie de la parole ? », in Léo Gagné (Ed.) *La qualité de la langue après la loi 101. Actes du Colloque*, Québec 30 septembre - 3 octobre 1979, Éditeur officiel du Québec, in http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubD103/D103-IIa.html, consulté le 14.11.2017.

http://edel.univ-poitiers.fr/rhrt/document551.php, consulté le 14.11.2017.

http://rhrt.edel.univpoitiers.fr/document8adf.html?id=551&format=print#tocto3, consulté le 14.11.2017.

<u>https://fr.wikipedia.org/wiki/Smiley</u>, mis en ligne le 20.03.2014 à 18h 26 min, consulté le 14.06.2023.

<u>https://www.dictionnaire-sms.com/</u>, mis en ligne le 22.11.2014, consulté le 10.02.2023.

https://www.google.com/search?sca_esv=585061002&sxsrf=AM9HkKIJS8 ycIBX1YcZ04KvOMcGQPL408g%3A1700831787510&q=Dictionnaires+SMS&o q=Dictionnaires+SMS&aqs=heirloom-srp..015, mis en ligne le 22.11.2014, consulté le10.02.2023.

<u>https://www.internetmatters.org/fr/resources/text-dictionary/</u>, mis en ligne le 22.11.2014, consulté le 10.02.2023.

https://www.sciencesetavenir.fr/sante/le-langage-sms-est-il-un-danger-pour-l-orthographe 27185, mis en ligne: 20.03.2014 à 18h 26 min, consulté le 14.06.2023.

JAFFRÉ Jean-Pierre, 2003, « L'écriture et les nouvelles technologies : ce que les unes nous apprennent de l'autre », in *Actes des Quatrièmes Rencontres Réseaux Humains / Réseaux Technologiques*, Poitiers, 31 mai et 1^{er} juin 2002. « Documents, Actes et Rapports pour l'Éducation », Paris, CNDP, p. 81-86.

JAFFRÉ Jean-Pierre, BOUSQUET Sylvie, MASSONNET Jacqueline, 1999, « Retour sur les orthographes inventées », in Les Dossiers des Sciences de l'Éducation, n°1, Paris, Persée, p. 39-52.

https://www.persee.fr/doc/dsedu_1296-2104_1999_num_1_1_878, consulté le 10.02.2023.

LIENARD Fabien, 2005, « Langage texto et langage contrôlé, Description et problèmes », Lingvisticæ Investigationes, 28/1, Amsterdam (Pays-Bas), John Benjamins Publishing Company, p. 49-60.

https://www.researchgate.net/publication/248904820_Langage_text o_et_langage_controle_Description_et_problemes, consulté le 10.02.2023.

PIEROZAK Isabelle, 2000, « Approche sociolinguistique des pratiques discursives en français sur internet : « ge fé dais fotes si je voeux » », Revue Française de Linguistique Appliquée, consacré à La langue dans son contexte social, Paris, éd. I. Léglise), volume V - fascicule 1, pp. 89-104.

PIEROZAK Isabelle, 2003, « Le français "tchaté" : un objet à géométrie variable ? », in *Langage et société*, N°104, Paris, P.U.F., p. 123-144.

Qu'est-ce qu'un smiley?, L'Encyclopédie libre, in https://fr.wikipedia.org/wiki/Smiley, consulté le 10.02.2023.

Que veut dire RIP?, in http://www.programme-tv.net/news/buzz/45499-que-veut-dire-rip/publication, 2013, consulté 25 octobre 2017 10h 35min.

Que.signifie.le.mot "kiffer"?, https://fr.wiktionary.org/wiki/kiffer, consulté le 03.052023.